

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PONT-SAINT-PIERRE

SEANCE DU 14 SEPTEMBRE 2026

L'an deux mille vingt-six, le quatorze septembre à vingt heures trente, le conseil municipal de Pont-Saint-Pierre, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme LAVIGNE COURTEUX Valérie, Maire.

Date de convocation : le 8 septembre 2026

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 13

Nombre de conseillers votants : 15

Etaient présents : Mme AUBRIL Katie, adjointe ; Mrs LEVACHER Philippe, HEBERT Philippe, Adjoints.

Mmes CHEDRU Kristell, DUHO Christelle, GALLIENNE Véronique, GOURIOU Laura, VEZIER Lorna ; Mrs DURIEZ René, GODEFROY Marc, JOIGNANT Benjamin, OULAL Abdelkader.

Absents excusés : Mr CHEVALIER Romain qui donne pouvoir à Mme GOURIOU Laura.
Mr LETERME Christophe qui donne pouvoir à Mme LAVIGNE COURTEUX Valérie.

Secrétaire de séance : Mr DURIEZ René

DESIGNATION D'UN ELU REFERENT FORET-BOIS

Dans son plan d'action pour la filière bois, la Région Normandie a chargé les collectivités forestières de Normandie (URCOFOR Normandie – Union Régionale des Collectivités Forestières) de constituer un réseau d'élus référents forêt-bois.

Cet élu référent forêt-bois est destinataire d'informations régulières tout au long du mandat et bénéficie de conseils. L'élus désigné est l'interlocuteur privilégié de la commune sur les sujets relatifs à la forêt.

Mr René Duriez était le référent forêt-bois du précédent mandat. Il explique que les petites communes qui possèdent peu d'hectares de forêt, ce qui est le cas de Pont-Saint-Pierre, pèsent peu dans le débat.

La réflexion menée a surtout porté sur la gestion des grandes parcelles forestières.

Cependant certains conseils pourraient nécessiter une recherche d'application à l'échelle de notre commune, en associant les propriétaires de parcelles boisées privées, notamment en ce qui concerne le risque d'incendie, qui s'est accru dans notre région.

Il propose de continuer à représenter Pont-Saint-Pierre dans les réunions de l'URCOFOR et de s'efforcer de rechercher des applications concrètes sur notre commune des analyses effectuées et des solutions proposées pour une bonne gestion des forêts à travers toute la Normandie.

Envoyé en préfecture le 28/09/2026
Reçu en préfecture le 28/09/2026
Publié le 28/09/2026
ID : 027-212704704-20260914-136DELIB140926-DE

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME
Le Maire – Valérie LAVIGNE COURTEUX



136DELIB140926